

car son calice quoique à cinq dents, n'est pas supérieur, mais inférieur à l'ovaire. Le second genre décrit est Saxifrage, *Saxifraga*, calice à cinq dents, demi-supérieur etc., ce qui ne convient pas non plus à votre fleur. Le troisième genre est Saponaire, *Saponaria*, calice inférieur, monosépale, à cinq divisions, tubuleux, sans écailles à sa base, et votre fleur qui a de telles écailles ne peut appartenir à ce genre. Enfin vous arrivez au quatrième genre, Œillet, *Dianthus*, calice inférieur, cylindrique, monosépale, avec quatre ou huit écailles à sa base, cinq pétales ongiculés, capsule cylindrique, uniloculaire, déhiscente au sommet; vous trouvez que cette description convient en tous points à votre fleur et vous en concluez qu'elle est du genre Œillet, *Dianthus*.

Le quatrième pas à faire sera de connaître à quelle espèce du genre Œillet peut se rapporter votre fleur, et pour cela il faudra recourir à la partie de votre livre qui donne la description des espèces des plantes rangées par ordre alphabétique. Au mot Œillet, la première espèce d'écrite est Œillet *Arméria*, fleurs aggrégées etc., le vôtre a des fleurs solitaires, vous passez outre; la seconde espèce est Œillet *barbu*, fleurs fasciculées etc., et tel n'est point le cas pour le vôtre; vous passez donc à la troisième espèce, Œillet *girofle*, fleurs solitaires, écailles du calice sub-rhomboides, très courtes, pétales, dentés, sans poils, feuilles linéaires, subulées, canaliculées. Vous trouvez que votre fleur répond en tout point à cette description, et vous en arguez que son nom botanique est : Œillet girofle, *Dianthus Caryophyllus*.

171. Maintenant s'il s'agissait de faire l'analyse de la même fleur, d'après la méthode de Jussieu, la seule inspection de la plante, sa moëlle centrale, sa croissance par l'extérieur, vous permettrait de suite de la ranger parmi les Dicotylédones. Prenant alors la fleur,